NOS ENGAGEMENTS

Votez pour la liste
« AGIR ENSEMBLE POUR LA CHASSE ET LA BIODIVERSITE » afin de pérenniser l'action de la Fédération pour un

Renouveau fédérateur et nécessaire Rajeunissement du conseil d'administration

Telles sont nos motivations et nos convictions

Un conseil qui incarne le renouveau et qui saura partager l'expérience des anciens et être à l'écoute des jeunes chasseurs.

L’agrainage

Confier au FIDS la négociation de l’appâtage avec la DDT, les communes, les agriculteurs, les gestionnaires des forêts privées, et l’ONF afin de réduire le coût des contributions versées par les chasseurs (9,3 millions € sur cinq ans). En effet, l’agrainage constitue une mesure de dissuasion vis-à-vis des dégâts. **L’agrainage de dissuasion et l’appâtage** de prélèvement doivent être la règle.
Nous payons – nous devons avoir les moyens

Le cerf

Autoriser le tir du **cerf à pointes sommitales** des deux côtés, quel que soit son âge.
Le classer en C1, il entrerait ainsi dans le minimum tout en maintenant le quota de C3.

Recommander le non-tir des grands daguets.

Le chevreuil

Délivrer un bracelet unique tout en incitant au respect de la règle des 1/3

Subventionner les GGC qui souhaitent acquérir un **drone avec caméra thermique** afin de détecter les animaux avant la fauche des prés et tout particulièrement les faons de chevreuils et le petit gibier.

Signer une convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace afin de doter le domaine public de **réflecteur**s permettant une diminution drastique des collisions. Solliciter des subventions auprès des compagnies d'assurances pour leur installation (cout pour une Cie d'assurance pour le département 67 en 2021 : 1 million €).

Maintenir l'exposition annuelle des trophées et l'ouvrir autres espèces (chevreuils, sangliers, chamois…) sur présentation volontaire des chasseurs.

Le petit gibier et le FARB

Rendre ses lettres de noblesse au petit gibier.

Créer un **territoire école** à vocation petit gibier et chevreuil de plaine.

Intégrer la culture du **sorgho graine** en qualité de jachère faune sauvage petit gibier, avec maintien de la culture tout l'hiver.

Organiser les « **Rencontres de St-Hubert** » en octobre 2022 sur un territoire du département, à définir.

Redynamiser **le FARB**, vitrine de l'écologie de notre Fédération

Le cahier des charges des chasses communales et le schéma départemental de gestion cynégétique

Avec l'appui des départements du Haut-Rhin et de la Moselle, demander une modification législative afin d'avoir un schéma départemental de gestion cynégétique sur la **même durée** que le bail communal, soit sur 9 ans.

Les Associations de chasse spécialisées

Les Associations de chasse spécialisées (piégeurs et gardes chasse, chasseurs à l'arc, UDUCR, petit gibier et grand gibier, etc.) **participeront pleinement** aux travaux de la Fédération selon l'article L. 421-5 du Code de l'Environnement et plus de manière restrictive comme le décide l'article 12 des statuts de notre Fédération.

Soutenir la création d'une association **des traqueurs**. Les traqueurs contribuent largement au succès de nos battues.

Les SLC et les GGC

Redynamiser les Sociétés Locales de Chasseurs « SLC » en nous inspirant de celle des Trois Massifs du Sud.

Accorder davantage de **responsabilités** et de moyens financiers et techniques aux GGC et les soutenir dans leurs démarches.

Chasseur d'Alsace

Partager avec le département du Haut-Rhin l'utilisation d'un label « CHASSEUR D'ALSACE » pour communiquer sur des sujets tels que :

- Le Fonds ALSACIEN de restauration des Biotopes,
- La communication vis-à-vis du grand public,
- L'homogénéisation des critères de tir des daims et grands cervidés,
- Le territoire école,

- La promotion de la venaison et de sa cuisine.

La simplication administrative

Réduire considérablement les tâches administratives des locataires et des chasseurs.

Réduire les tâches administratives qui incombent aux techniciens de la Fédération afin qu'ils puissent se rendre plus fréquemment sur le terrain.

Créer un coffre-fort numérique pour chacun d'entre nous afin de « numériser » et de rendre disponible vos données sur votre smartphone.

La communication

Communiquer entre nous et avec les moyens actuels sur tous les évènements relatifs à la chasse de notre région.

Communiquer vers le public à propos de notre rôle dans la gestion des espèces et espaces, de la qualité nutritive de la venaison et de sa cuisine, etc.

Consulter les chasseurs sur les sujets concernant l'avenir de la chasse.

Durée des mandats

Jean-Paul ESCHLIMANN et Jean-Brice de TURCKHEIM ont pris l'engagement de ne faire qu'un seul mandat. Au cours de ce mandat, les rênes de notre Fédération seront confiées à une équipe jeune, motivée, dynamique et soucieuse de pouvoir pérenniser notre passion.

C'est TOUS ENSEMBLE que nous participerons à la sauvegarde et à la transmission de notre passion - LA CHASSE

JE VOTE

Agir Ensemble pour la Chasse et la Biodiversité

Vous trouverez très bientôt dans votre boite aux lettres la convocation à l'Assemblée Générale de la ***Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin*** *« FDC67 » qui aura lieu le 23 avril 2022 à Geudertheim.*

Vous nous confier votre pouvoir :

Adhérent individuel de la FDC67	**Locataire d'un territoire (formulaire jaune)**
vous nous envoyez votre timbre vote, ainsi que ceux de vos amis	Vous **signez** et **datez** (sans ajouter de nom) le document « procuration voix territoire » qui vous est envoyé par la FDC67 et vous nous l'envoyez ainsi que ceux de vos amis

ATTENTION : les pouvoirs doivent être déposés à la FDC67 avant le 1er avril 2022, donc vous devez nous envoyer vos pouvoirs avant le 26 mars 2022 par courrier ou par courriel/mail.

Vous nous avez déjà confié votre pouvoir : *ce pouvoir est valable conformément au Code civil. Mais pour faciliter le travail de la FDC67, nous vous demandons de nous renouveler votre confiance. Pour cela, merci de nous retourner par courrier ou par courriel/mail le document « voix territoire » reçu par la Poste en le datant et le signant, sans aucune autre mention.*
Si vous ne pouvez pas nous envoyer ce document, l'ancien pouvoir que vous nous avez déjà remis reste valable.

Correspondance à adresser à : Jean-Paul ESCHLIMANN
29a, rue de Cosswiller
67310 WASSELONNE
jeanpauleschlimann81@gmail.com

Ou à l'un des autres colistiers ci-dessous :

Laurent BONNORD	laurent.bonnord@gmail.com 06.62.57.48.89	8, rue de Xurpon 67570 LA CLAQUETTE
Sébastien DUFANT	s.dufant@free.fr	19, rue des Boulangers 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Michel EBER	michel.eber@wanadoo.fr 06.85.53.97.03	11, rue des Prunelles 67120 DORLISHEIM
Jean-Paul ESCHLIMANN	jeanpauleschlimann81@gmail.com 06.72.31.09.14	29a, rue de Cosswiller 67310 WASSELONNE
Julien GINGEMBRE	gingembre.julien@gmail.com 06.81.58.18.74	1, rue de Siltzheim 57905 WITTRING
Stéphane HUHN	stephane.huhn67@gmail.com 06.69.68.88.78	23, rue Gelders 67110 OBERBRONN
Justine JAECKEL	jaeckeljustine@gmail.com 06.32.96.51.92	1, rue des Voyageurs 67250 PREUSCHDORF
Thomas LIENHART	lienhart.thomas@hotmail.fr 06.77.77.07.93	5, rue Serin 67550 VENDENHEIM
Marc MEISBERGER	armesetmunitions@orange.fr 06.08.03.36.30	3, rue Petite Pierre 67290 ERCKATSWILLER
Lydie SCHAEFFER	lschaeffer@rosheim,com 06.68.88.51.97	12a, rue du Maire Lucien Erb 67870 GRIESHEIM-près-Molsheim
Frédéric SCHERRER	frederic.scherrer.mutzig@gmail.com 06.23.98.00.52	4, route de Bouxwiller 67270 GEISWILLER
Michaël SCHMIDT	saveurs.rhenanes@orange.fr 06.07.45.56.26	2, passage de la Cathédrale 67000 STRASBOURG
Olivier SCHNEIDER	o.schneider@notaires.fr 06.58.17.19.40	6, rue des Tanneurs 67310 WASSELONNE
Grégory TOWAE	gregory@towae-maitrisedoeuvre.fr 06.74.58.74.15	6, rue d'Alsace 67140 BARR
Jean-Brice de TURCKHEIM	jb.turckheim@gmail.com 06.07.64.02.14	16, rue Schwilgué 67000 STRASBOURG
Frédéric WANNER	frederic.wanner@orange.fr 06.07.03.08.19	56, rue de la Roche Plate 57370 PHALSBOURG

Posez-nous vos questions à l'adresse suivante : contact@aecb.alsace

Et suivez nous sur Facebook ainsi que sur notre blog aecb.alsace https://aecb-alsace.blogspot.com

AGIR ENSEMBLE
POUR LA CHASSE ET LA BIODIVERSITÉ